



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue par vidéoconférence ce **11 janvier 2022** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Jean-François Poulin
Siège #2 - Poste vacant

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2022-01-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1** - Séance ordinaire du 7 décembre 2021
 - 3.2** - Séance extraordinaire du 14 décembre 2021
- 4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE**
- 5 - VOIRIE**
 - 5.1** - Rapport de l'employé de voirie
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 6.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
 - 6.2** - Redevance 2021 sur les matières résiduelles
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 7.1** - Réseau de distribution de l'eau potable

- 8 - RUE PRINCIPALE / AQUEDUC**
 - 8.1** - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023
 - 8.2** - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable
- 9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
 - 9.1** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 9.2** - Politique municipale des aînés et de la famille
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
 - 10.2** - Émission des permis et certificats
 - 10.3** - Gestizone - Mandat pour étude écologique
- 11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**
 - 11.1** - PRABAM - Réaménagement de l'ancienne salle municipale
- 12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 12.1** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois
 - 12.2** - Rémunération 2022 maire, élus et employés
- 13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 14 - LÉGISLATION**
 - 14.1** - Adoption du Règlement no 331 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'année financière 2022 et les modalités de leur perception
 - 14.2** - Avis de motion Règlement no 332 sur le Code d'éthique et de déontologie révisé
 - 14.3** - Avis de motion Règlement no 333 sur le passage des véhicules hors route sur les chemins municipaux
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 16 - VARIA**
 - 16.1** - Embauche de l'adjointe administrative/ressource en loisirs
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2022-01-02

3.1 - Séance ordinaire du 7 décembre 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur René Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté

2022-01-03

3.2 - Séance extraordinaire du 14 décembre 2021

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté

4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE

5 - VOIRIE

5.1 - Rapport de l'employé de voirie

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

6.2 - Redevance 2021 sur les matières résiduelles

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

8 - RUE PRINCIPALE / AQUEDUC

8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023

Programmation des travaux à venir.

8.2 - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable

9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

9.2 - Politique municipale des aînés et de la famille

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10.2 - Émission des permis et certificats

Pas de permis de construction émis durant ce mois.

2022-01-04

10.3 - Gestizone - Mandat pour étude écologique

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire réaliser une caractérisation écologique du site du futur développement résidentiel;

CONSIDÉRANT que la firme Gestizone est spécialisée dans les études écologiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Gestizone afin de réaliser une caractérisation écologique du site du futur développement résidentiel.

Adopté

11 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

11.1 - PRABAM - Réaménagement de l'ancienne salle municipale

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2022-01-05

12.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 54 184,84 \$ et d'autoriser leur paiement.

- Comptes à payer 45 754,09 \$
- Salaires nets versés 6 212,47 \$

- Remises d'employeur 2 218,28 \$
- Total 54 184,84 \$

Administration : chèque no.C2100207 à C2100228, L2100067 à L2100071, V2045 à V2048

Salaires : chèque no. D2100144 à D2100155, P2100009 à P2100010

Adopté

2022-01-06

12.2 - Rémunération 2022 maire, élus et employés

CONSIDÉRANT que pour l'année 2022, les salaires des élus et employés municipaux augmentent de 2%;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'augmentation des salaires des élus et des employés municipaux de 2% à compter du 1er janvier 2022.

13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

14 - LÉGISLATION

2022-01-07

14.1 - Adoption du Règlement no 331 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'année financière 2022 et les modalités de leur perception

Il est proposé par monsieur René Drouin, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet, d'adopter le règlement no 331 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'année 2022.

Comme exigé par la loi, un projet de règlement a été présenté à la séance ordinaire du 7 décembre 2021. Les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement 72 heures avant son adoption et des copies ont été mises à la disposition du public avant l'ouverture de la présente séance.

Adopté

2022-01-08

14.2 - Avis de motion Règlement no 332 sur le Code d'éthique et de déontologie révisé

Toute municipalité doit, avant le 1er mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification.

AVIS DE MOTION est donné par madame France Loignon qu'à une réunion régulière ultérieure du conseil municipal soit adopté le Règlement no 332 sur le code d'éthique et de déontologie révisé avec ou sans modification.

Le projet de règlement no 332 est déposé en séance.

2022-01-09

14.3 - Avis de motion Règlement no 333 sur le passage des véhicules hors route sur les chemins municipaux

AVIS DE MOTION est donné par madame Marie-Jeanne Ouellet qu'à une réunion régulière ultérieure du conseil municipal soit adopté le Règlement no 333 permettant la circulation de véhicules hors route sur les chemins municipaux.

Le projet de règlement no 333 est déposé en séance.

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - VARIA

2022-01-10

16.1 - Embauche de l'adjointe administrative/ressource en loisirs

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi affichée par la municipalité pour le poste d'adjointe administrative et ressource en loisirs;

CONSIDÉRANT les entrevues passées suite à la réception des curriculum vitae des candidates;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de madame Louise Gilbert au poste d'adjointe administrative et ressource en loisirs;

Que madame Gilbert entre en fonction le 27 janvier 2022;

Qu'un contrat de travail soit signé entre les deux parties.

Adopté

2022-01-11

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que cette séance ordinaire tenue par vidéoconférence soit levée.

Fermeture à 20h00

François Morin, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.

Je, François Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.